



## MEMBRES DE LA COMMISSION DES USAGERS

[retour liste](#)

Date mise à jour :

26/01/2023

Catégories de membres	Statut T / S	Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Pièce justificative	Fin de mandat
A / MEMBRES OBLIGATOIRES DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE, PUBLICS ET PRIVES, Y COMPRIS L'AP-HP							
1) le Représentant légal	T	Mme	CONSTANTIN	Anne	Directrice	Arrêté du CNG du 15 Juin 2018	
		M.	SALAMEH	Joseph	Directeur de l'Ehpad		
		M.	CAPRON	Nicolas	Responsable RH		
2) 1 médiateur médecin et son suppléant	T	Dr	HEBERT	Evelyne	<b>PRESIDENTE</b> (élue à la CDU du 04 Décembre 2019)	<b>Mandat de 3 ans renouvelables 2 fois</b> (cf RI de la CDU)	<b>03 Déc. 2022</b>
	S	Dr	ROGOJAN	Stanislav		Désigné lors de la CME du 10/12/19	09 Déc. 2022
1 médiateur non médecin et son suppléant	T	Mme	KOUTOU	Henriette	FF Cadre de Santé	Désignation lors de la CSIRMT du 24 Février 2022	23 Février 2025
	S						
3) 2 représentants des usagers et leur suppléant	T	Mme	HUILLERY	Denise	<b>Vice Présidente (élue à la réunion du 5 Oct.2016)</b> <b>Représentant de l'UDAF</b>	<b>Mandat de 3 ans renouvelables</b>	<b>04 Oct. 2019</b>
	T	M.	RAVION	Didier	Représentant de l'UFC Que Choisir d'Eure-et-Loir	Arrêté de l'ARS n°2022-DD28-PPSMS-RU-CDU-0059 du 1 janvier 2023	<b>2 mars 2025</b>
	S	Mme	VAGANAY	Françoise	Représentant de l'UDAF		
	S	Mme	CASSASUS	Christiane	Représentante UFC Que Choisir d'Eure et Loir	Arrêté de l'ARS n°2022-DD28-PPSMS-RU-CDU-0059 du 1 janvier 2023	
B / MEMBRES QUI PEUVENT ETRE APPELES A SIEGER (Etablissements Publics de Santé hors AP-HP)							
1) le Président de la CME ou son représentant		Dr	JAURIAC	Violetta	Présidente de la CME	Mandat renouvelé à la CME du 09/11/21	
2) un représentant de la CSIRMT	T	M	SACHE-RACHEL	Aurélien	Aide Soignante	Désignation lors de la CSIRMT du 24 Février 2022	<b>23 Févr. 2025</b>
	S	Mme	POTE	Nelly	Aide Soignante		
3) un représentant du personnel et son suppléant	T	Mme	SEIGNEURET	Gaëlle	Manipulatrice radio	Désignation lors du CSE du 31/01/23	
	S	Mme	BOURGOUIN	Vanessa	AS		
4) un représentant du Conseil de Surveillance			Poste à pourvoir				
5) la Responsable de la Coordination des Soins		Mme	SALEMBIER	Murielle	Responsable de la Coordination des Soins	Invité permanent	
6) le Responsable Qualité		Melle	HERVET	Marie-Hélène	Responsable qualité	Désignée en tant qu'invité permanent à la CRU du 15 décembre 2011	

La durée du mandat :  
des **MEDIATEURS**,  
des **REPRESENTANTS DES USAGERS**  
et des **REPRESENTANTS DU PERSONNEL**  
est fixée à **3 ans renouvelables, x 2 fois**

Le mandat des autres membres prend fin en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels les intéressés ont été désignés.

Validation par Mme CONSTANTIN, le 26 janvier 2023